

(3) Bravo pour ce « projet » d'une création d'emploi de 60 à 70 personnes. Mais où va-t-on loger ces nouveaux actifs ? Le personnel de maison de retraite a des contraintes importantes de temps et **une grande amplitude horaire**. Le **plan de déplacement rural** devra prendre en compte ce facteur. D'autres questions me viennent à l'esprit : adaptation des écoles, des cantines, des transports scolaires, des liaisons avec la gare d'Isles ou de Lizy, l'implantation de nouvelles zones pavillonnaires, des voiries à entretenir, d'équipements collectifs... J'en passe forcément ! Il semblerait que l'expression « **Mettre la charrue avant les bœufs** » soit d'origine briarde. **Ce projet n'a pas encore l'accord du Conseil Général qu'on le met déjà à l'affiche** alors que rien n'est joué ! *Il y a un réel problème au niveau de la « communication » au sein de la Communauté !* Le même cas de figure que pour les Effaneaux... On en parle depuis longtemps... trop longtemps ! Cette nouvelle tâche sera certainement à confier à J.C PIEQUET. Il devra décider l'ensemble des membres de ses commissions pour que vive ce projet.

Et pourquoi avoir cette **attitude de réserve** envers les « investisseurs privés » ? **PROLOGIS** en est un... Il est Américain de surcroît ! A moins que ce ne soit un nouveau fonds de pension venu du second pays des fromages ! Le Brie au lait cru, le véritable, ne fait pas bon ménage avec les pâtes molles stérilisées !